



## CONSEIL DE QUARTIER no 2 Secteur Paquinville – Fatima

*Séance du 15 mars 2018*

*Tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Val-d'Or au  
855, 2<sup>e</sup> Avenue*

### **PRÉSENCES :**

Mme Karen Busque, conseillère municipale du district 2 – présidente du conseil de quartier  
Mme Micheline Lefebvre, conseillère de quartier  
Mme Nicole Dionne, conseillère de quartier  
Mme Josée Mayrand, conseillère de quartier  
M. Maxime Gagné, conseiller de quartier  
Mme Marie-Ève Gervais, commis aux communications et secrétaire des conseils de quartier

### **ABSENCES :**

M. François Bélisle, conseiller de quartier  
Mme Irène Mercier, conseillère de quartier

### **Également présent :**

Maxime Baril, policier parrain du quartier  
Martin Côté, commissaire, commission scolaire de l'Or et des bois

**Nombre de citoyens présent : 4**

---

### **1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Mme Busque, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue à tous. La séance est ouverte à 19 h 05. Elle informe l'assemblée de la démission de M. François Bélisle. Son poste sera à pourvoir lors d'une prochaine rencontre.

### **2- Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 15 mars 2018**

La présidente effectue la lecture de l'ordre du jour de la séance. Elle propose d'ajouter un point « Présence du policier parrain du quartier ». Il est proposé par Mme Nicole Dionne de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 2018-03-01**

### **3- Lecture, adoption et suivis du compte rendu de la séance du 6 décembre 2017**

La conseillère Mme Micheline Lefebvre effectue la lecture du procès-verbal de la rencontre du 6 décembre. Il est proposé par Mme Nicole Dionne de l'adopter.

#### **Suivis :**

- a) **Police électronique :** La présidente présente les résultats recueillis par le cinémomètre au courant de la période estivale 2017. En résumé, la vitesse moyenne des voitures qui circulent dans le quartier est majoritairement en dessous de la limite permise de 50 km/h, et ce, même dans les zones des parcs et écoles primaires où la limite de vitesse est réduite à 30 km/h, à l'exception de la zone scolaire située sur la 7<sup>e</sup> rue aux abords de l'école Golden Valley. M. Martin Côté désire ajouter que dans la majorité des zones scolaires, plusieurs plaintes sont effectuées par les parents auprès des conseils d'établissement concernant le non-respect de la limite de vitesse;
- b) **Sollicitation porte-à-porte :** Après vérification, une quinzaine de permis sont délivrés par année. Il s'agit principalement de collecteurs de bijoux et métaux. La présidente souligne qu'un texte pourrait être inséré dans la politique de reconnaissance et de soutien aux organismes, soulignant l'importance de privilégier les organismes locaux;
- c) **Propreté dans le parc près de l'école le Transit :** La présidente prendra les devants dans l'organisation du futur comité pour regrouper tous les intervenants concernés. Elle ajoute qu'elle

désire que des citoyens puissent y siéger. Mesdames Micheline Lefebvre et Nicole Dionne, conseillères au conseil de quartier, M. Martin Côté, commissaire à la commission scolaire de l'Or-et-des-Bois, ainsi qu'une citoyenne présente à l'assemblée expriment leur désir de s'impliquer au sein de celui-ci.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### RÉSOLUTION 2018-03-02

#### 4- Policier parrain du quartier

Le nouveau policier parrain du quartier, l'agent Maxim Baril, est présent pour répondre aux interrogations des citoyens. Il prend quelques instants pour informer de son rôle en tant que parrain du quartier. Il souligne qu'une journée par mois est dédiée à l'analyse des demandes qui sont transmises à la conseillère municipale et lors des conseils de quartier pour effectuer les suivis, si nécessaire. Les demandes de sécurité routière et d'infractions criminelles sont les principaux sujets traités.

Les sujets pris en note lors de la rencontre sont :

- **Surveillance près des écoles** : Des interrogations sont soulevées à propos de la présence policière près des écoles lors de la sortie des enfants. Plusieurs parents ont remarqué le non-respect de la limite de vitesse réduite à 30 km/h. M. Baril assure qu'une surveillance est effectuée régulièrement près des zones scolaires et des parcs;
- **Vols mineurs** : Des citoyens ont remarqué une légère hausse des vols dans le quartier. Le policier indique qu'il faut effectuer un signalement le plus rapidement possible auprès de la centrale 911 ou du poste de police;
- **Sécurité des cyclistes** : Mme Josée Mayrand porte à l'attention du policier que les voies réservées aux cyclistes sont souvent empiétées, sur les intersections, par les automobilistes qui effectuent un virage à droite. La problématique est fréquente à l'intersection du boulevard Forest et de la 7<sup>e</sup> Rue. Il demande s'il y a possibilité d'installer des poteaux qui permettraient la séparation de la voie cyclable.

#### 5- Retour sur le budget

La présidente effectue un retour sur la présentation du budget qui a été fait au conseil de ville. Elle donne également de l'information sur le programme triennal d'immobilisations en soulignant quelques éléments qui touchent le quartier. À noter que les échéanciers sont sujets à changement :

- *7<sup>e</sup> Avenue* : Réfection de la voirie (trottoirs et pavage) en 2019;
- *Avenue Centrale* : Réfection complète des services municipaux (2,7 millions) – Reporté ultérieurement;
- *14<sup>e</sup> Rue, vers l'ancienne gare* : Réfection des services municipaux (1,1 millions) en 2020. Cependant, certains travaux au niveau des égouts seront réalisés en 2018;
- *2<sup>e</sup> Avenue* : Réfection des services municipaux et égout pluvial en 2020;
- *8<sup>e</sup> Rue, près du IGA* : Réfection et pavage – Les travaux seront effectués ultérieurement;
- *Aménagement de stationnements* : Aménagements finaux des stationnements du Centre Air Creebec – 2018 : Le réaménagement sur la 4<sup>e</sup> Avenue est prévu en 2019;
- *Boulevard Forest* : Du pavage est prévu de la rue Lévis jusqu'à la 6<sup>e</sup> rue en 2019;
- *Travaux majeurs* : Il est prévu de compléter l'aménagement autour du Marché public et du parc Pierret. Concernant le boulevard Lamaque, le terre-plein sera retiré et de l'aménagement réalisé. Enfin, la rue Iberville deviendra à sens unique, mais ces travaux sont encore sous forme de projet à l'étude pour réalisation ultérieure;
- *Feux de circulation* : Des nouveaux feux de circulation seront installés à l'intersection du boulevard Forest et de la 7<sup>e</sup> Rue en 2018 et à l'intersection du boulevard Forest et de la 6<sup>e</sup> Rue en 2020;

- *Éclairage décoratif de la 7<sup>e</sup> Rue* : L'éclairage sera remplacé par des équipements plus économiques et en 2 phases, la première étant en 2018. Des interrogations sont soulevées à savoir si l'impact de l'éclairage sur les résidents à proximité est pris en considération. La présidente fera des vérifications à cet effet;
- *Aménagement du passage Costa* : Du pavé uni et des bacs à fleurs seront installés en 2019.

## 6- Règlement sur la neige

La présidente désire faire un rappel concernant la réglementation sur la disposition de la neige. Elle explique que la réglementation a toujours été présente, mais que seulement des avertissements étaient donnés. Cependant, depuis deux ans, un préposé est engagé à temps plein durant la saison hivernale et que des constats d'infraction sont donnés.

Plusieurs plaintes et commentaires ont été recueillis par une conseillère de quartier et deux citoyennes qui sont présentes pour discuter du sujet. Elles précisent que plus d'une centaine de contraventions ont été données seulement pour le secteur Paquinville et elles demandent qu'il y ait une révision sur l'émission de ces constats d'infraction et qu'une tolérance soit accordée en ce qui a trait à la disposition des maisons, de l'espace restreint des terrains et de la difficulté de se trouver un entrepreneur en déneigement. Un document d'analyse a été réalisé par ces deux citoyennes et la présidente désire le transmettre au conseil de ville.

## 7- Val-d'Or s'embellit

La présidente informe l'assemblée que l'activité se déroulera le samedi 5 mai. Les citoyens qui souhaitent prendre part à la corvée doivent remplir un formulaire d'inscription qui sera disponible sur le site Web à partir du lundi 19 mars.

## 8- Fête des Voisins

La présidente informe l'assemblée que la fête sera célébrée le 9 juin partout en province. Des outils de promotion sont disponibles pour les citoyens intéressés. Si l'organisation de l'activité prévoit prendre plus d'ampleur, une demande peut être effectuée auprès du service du Greffe pour barrer une rue. L'idée de faire la fête dans la cour de l'école le Transit est soulevée.

## 9- Varia

- *Commission scolaire* : M. Martin Côté, commissaire, est présent pour faire état des différentes interventions dans le quartier. Il note la construction d'un nouveau gymnase à l'école le Transit, qui sera disponible à la population. Il informe également qu'il y aura un réaménagement du stationnement des autobus à l'école le Transit pour faciliter la circulation. Pour continuer, il informe de la construction imminente de logements pour les étudiants du niveau professionnel, qui sera réalisée sur le prolongement du boulevard des Pins. Enfin, il informe d'une nouvelle politique de réussite éducative qui sera mise sur pieds et aura plusieurs organismes en partenariat. Il souligne qu'un élément majeur de cette politique est l'accompagnement d'individus ciblés tout au long de leur parcours scolaire et pour l'insertion socioprofessionnelle. Merci à M. Côté pour sa présence et ses explications;
- *Enseigne lumineuse, Toukiparc* : M. Maxime Gagné souhaite porter à l'attention de la présidente que la nouvelle enseigne de l'entreprise « Toukiparc » est trop « distrayante » et comporte beaucoup trop de luminosité, principalement en soirée. La présidente fera des vérifications en rapport au règlement sur l'affichage;
- *Interdiction des chiens à la Forêt récréative* : M. Maxime Gagné demande une résolution du conseil de quartier concernant l'interdiction des chiens à la Forêt récréative durant la saison hivernale. Elle va comme suit :

**CONSIDÉRANT QUE** depuis l'hiver 2017-2018, la ville de Val-d'Or interdit la présence des chiens en laisse dans les sentiers de raquette et de vélo de la forêt récréative en période hivernale;

**CONSIDÉRANT QUE** de nombreux ménages valdoriens possèdent un ou des chiens;

**CONSIDÉRANT QUE** ces animaux et leurs maîtres ont besoin de maintenir de bonnes habitudes d'exercice physique et que la randonnée pédestre en constitue une de choix;

**CONSIDÉRANT QUE** les sentiers de la forêt récréative sont vastes, aménagés, balisés et sécuritaires;

Il est proposé par M. Maxime Gagné que le conseil de quartier demande le rétablissement du droit des Valdoriennes et Valdoriens de fréquenter les sentiers de raquettes et de vélo de montagne de la Forêt récréative avec leurs animaux de compagnie en laisse, durant la saison hivernale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2018-03-03**

- *Église orthodoxe russe* : Lors de la séance ordinaire du conseil de ville du 5 mars dernier, une dame a déposé une pétition pour la réouverture de celle-ci. La Ville de Val-d'Or analysera le dossier quant à la faisabilité de la réouverture étant donné qu'elle est fermée depuis plus de 40 ans.

**10- Questions et interventions du public**

Aucun point

**11- Date et heure de la prochaine séance**

La prochaine séance se tiendra en juin. La date et le lieu seront communiqués sous peu.

**12- Levée de la rencontre**

L'ordre du jour étant écoulé, il est proposé par Mme Josée Mayrand, appuyée de M. Maxime Gagné de lever la séance à 22 h 03.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2018-03-04**

---

Marie-Ève Gervais  
Secrétaire